



COMPTE-RENDU Alliance CFDT-CFTC-CGC Finances publiques

Réunion du comité social d'administration de la DIRCOFI Ile-de-France, tenu le vendredi 20 janvier de 10h à 12h30, après une première convocation sans quorum le lundi 16 janvier à 14h30.

Organisations syndicales présentes le 20 janvier 2023 :

- **Alliance CFDT-CFTC-CGC Finances publiques** : étaient présents Christophe Pinto Da Silva, IDIV et chef de brigade de vérification (élu titulaire), Patrick Bellon, IFiP vérificateur (élu titulaire) et Swann Bigot, IFiP vérificateur (élu suppléant).
- **CGT Finances Publiques**
- **Solidaires Finances Publiques**

Ordre du jour

1/ Situation des emplois à la DIRCODI IDF au 1er septembre :

2/ Ponts naturels (soumis au vote)

3/ Sécurité des agents (à la demande de Solidaires Finances publiques)

4/ Questions diverses :

Débats

Le Directeur a rappelé le résultat des élections syndicales de décembre 2022 pour la DIRCOFI IDF et la composition du CSA en formation plénière et en formation spécialisée.

1/ Situation des emplois à la DIRCODI IDF au 1er septembre :

Notre alliance **s'est abstenue de voter**, constatant que la création nette de +4 postes ETP de catégorie A ne compense pas les suppressions des années précédentes.

2/ Ponts naturels (soumis au vote) :

Notre alliance **a voté pour** les jours proposés pour les ponts naturels en 2023. Nous avons considéré que **le maintien de** l'ouverture du site présentait davantage d'inconvénients (obligation de faire fonctionner des services tels que courrier, accueil, etc...) que d'avantages.



Il a été proposé par une organisation syndicale que les deux jours de pont naturel soient couverts par des autorisations d'absence exceptionnelle alors que ce n'est le cas que pour un seul des deux jours (l'autre journée devant donner lieu à décompte d'un jour de congé annuel ou de RTT) : cette proposition a été écartée d'emblée par le Directeur.

3/ Sécurité des agents (à la demande de Solidaires Finances publiques) :

Notre alliance **soutient** l'organisation du groupe de travail lancé par la Direction, afin de réfléchir à des propositions d'amélioration de la sécurité des agents, qu'ils soient sédentaires ou nomades.

Une première réunion animée par Hélène GRANDJEAN, cheffe de la 16ème brigade Ouest et Nicolas SAVARY, chef de la 29ème brigade Est était prévue le mardi 31 janvier 2023 à 14h30 dans les locaux de la DIRCOFI IDF. Cependant, en raison de la journée de grève nationale annoncée ce jour, cette réunion a été reportée au 6 février à 14h30.

4/ Questions diverses :

Les points suivants ont été évoqués par les organisations syndicales :

- **Demande de remboursement à 100% du Pass Navigo pour les agents de la DIRCOFI IDF ;**

La Direction répond qu'elle n'a pas les moyens budgétaires de payer 100% du pass navigo pour les agents (évaluée +/- 240 k€). La Direction générale à Bercy n'y serait pas favorable.

- **Demande de clarification sur la procédure en cas de coupure d'électricité pour le bâtiment de la DIRCOFI IDF, 274 avenue du président Wilson 93210 Saint-Denis-La-Plaine ;**

La Direction répond qu'en cas de coupure d'électricité, le bâtiment de la DIRCOFI sera fermé. L'effectivité du circuit d'évacuation nécessite en effet une alimentation électrique. A défaut, le bâtiment ne peut recevoir du public.

Les agents seront dans ce cas placés en télétravail.

- **Demande de clarification sur la procédure en cas de coupure d'électricité dans les lieux de scolarité des enfants de moins de 16 ans ;**

La Direction répond qu'en principe, sur présentation de justificatifs, l'agent père ou mère sera placé en ASA (autorisation d'absence), comme lors du Covid-19.



- **Demande de réduction d'objectifs pour les agents qui seront en grève en 2023, car non payés ;**

La Direction répond que la règle en vigueur est une réduction d'un dossier par tranche de 20 jours d'absences justifiés sur l'année (congés maladies, décès de proche, congé parental, jours de grève). Ce chiffre de 20 jours théoriques par dossier est obtenu par la division du nombre de jours ouvrés avec l'objectif de 13,25 dossiers rendus par vérificateur chaque année.

- **Évocation du Contrat d'Objectifs et de Moyens :**

La Direction répond aux trois OS présentes que des groupes de travail ont été mis en place en local pour élaborer le contenu du prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) avec création de six ateliers qui vont réfléchir collectivement sur des problématiques telles que l'éco-responsabilité, mieux accompagner les agents et les cadres, renforcer l'attractivité de la DGFIP, etc....